

FORMATION PREPARATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE B0-H0-H0(V)-BS-BE Manœuvre - Formation initiale 2 jours - Présentiel

Formation préalable à l'habilitation électrique s'appuyant sur les dispositions du Code du travail et, plus particulièrement, sur les articles R.4544-9 et R.4544-10, ainsi que sur les règles techniques contenues dans la norme NF-C18-510.

Référence : HE-B0-H0-H0V-BS-BEMAN-FI-2J-P

Durée : 14h (2j) **Modalité** : Formation présentielle

Tarif : nous consulter

Délai d'accès : 2 semaines

Effectif maximal : 10 participants

Profil des apprenant(e)s

- Aucune opération d'ordre électrique n'est réalisée mais accès à des zones ou emplacements à risque spécifique électrique (accès réservé aux électriciens)
- Intervention élémentaire sur des circuits terminaux (maxi 400 V et 32 A courant alternatif)
- Manoeuvre de matériel électrique pour réarmer un disjoncteur, relais thermique..., mettre hors ou sous tension un équipement, une installation
- Formation & handicap : contacter notre référent handicap PREVAT pour les modalités d'adaptation du parcours de formation au 04 78 59 06 38

Prérequis

- **Aucun**

Objectifs pédagogiques

- Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation ou d'un ouvrage (armoire, local, sur un chantier ou en champ libre), savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique
- Avoir un comportement adapté à la situation (risques)
- Rendre compte de l'opération réalisée auprès du bon interlocuteur
- Maîtriser la manipulation de matériel et outillage dans un environnement électrique



SARL PREVAT - Siège social : 53 Rue de la Paix TROYES 10000

Agence de LYON : 713 grande rue 01700 MIRIBEL - **Agence de TROYES** : 9 rue Gustave EIFFEL 10000 TROYES - www.prevat.fr - contact@prevat.fr - 04 78 59 06 38

Numéro SIRET: 842 476 400 00010 - Code APE : 8559A - TVA Intracommunautaire : FR 25 842476400 - N° d'immatriculation au RCS de TROYES : 842 476 400

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 44100095510 auprès du préfet de la région GRAND-EST - N° habilitation SST INRS : 1459062/2019/SST-01/0/09

Version du document : V22-03-1

- Réaliser une analyse préalable à l'opération (consignation, intervention)
- Réaliser une intervention BT élémentaire (mise hors tension + VAT) et réarmement d'un dispositif de protection
- Réaliser une manœuvre d'exploitation ou de consignation dans le respect des instructions et documents (fiche de manœuvre, etc.)

Contenu de la formation

- **MODULE 1 - Thèmes communs formation initiale :**
 - Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations
 - Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure
 - Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels
 - Zones d'environnement et leurs limites
 - Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
 - Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations
 - Protection collective : mesures, équipements et signalisation
 - Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre
 - Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques
 - Évaluation du risque électrique
- **MODULE 2 - Thèmes spécifiques B0 H0 H0V Exécutant :**
 - Acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction)
 - Habilitation indice 0 : limites, analyse des risques et mesures de prévention
- **MODULE 6 – Thèmes spécifiques aux manœuvres :**
 - Identifier les matériels électriques dans leur environnement, reconnaître leurs caractéristiques et leur fonction
 - Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection individuelle
 - Connaître les limites de l'habilitation symbole « BE » ou « HE » (manœuvres permises)
 - Evaluer les risques liés aux manœuvres, mettre en place les mesures de prévention et appliquer les instructions de sécurité
 - Connaître les acteurs concernés par les manœuvres : chargé d'exploitation électrique et chargé de consignation
 - Echanger les informations et les documents pertinents avec le chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation
- **MODULE 7 – Thèmes spécifiques BS Intervention BT élémentaire :**
 - Connaître les limites de l'habilitation symbole « BS »
 - Echanger les informations et documents pertinents avec le chargé d'exploitation électrique
 - Identifier les matériels électriques dans leur environnement, reconnaître leurs caractéristiques et leur fonction
 - Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection individuelle
 - Mettre en sécurité un circuit : pré-identification, séparation, condamnation, VAT et remise sous tension
 - Appliquer les mesures de prévention lors d'une intervention BT élémentaire : préparer, organiser et mettre en œuvre
 - Mettre en œuvre les procédures de remplacement ou de raccordement et les instructions de sécurité associées



SARL PREVAT - Siège social : 53 Rue de la Paix TROYES 10000

Agence de **LYON** : 713 grande rue 01700 MIRIBEL - Agence de **TROYES** : 9 rue Gustave EIFFEL 10000 TROYES - www.prevat.fr - contact@prevat.fr - 04 78 59 06 38

Numéro SIRET: 842 476 400 00010 - Code APE : 8559A - TVA Intracommunautaire : FR 25 842476400 - N° d'immatriculation au RCS de TROYES : 842 476 400

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 44100095510 auprès du préfet de la région GRAND-EST - N° habilitation SST INRS : 1459062/2019/SST-01/0/09

Version du document : V22-03-1

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Intervenante qualifié.e dans la catégorie des habilitations correspondantes

Ressources techniques et pédagogiques

- Exposés théoriques / Etude de cas concrets / Quizz en salle / Mise à disposition mémo apprenant en ligne
- LOGISTIQUE : Venir avec ses EPI et son nécessaire de prise de note
- EN INTRA : mise à disposition d'une salle dédiée à la formation avec espace de projection
- EN INTRA : mise à disposition d'un espace et/ou matériel dédié(s) à la pratique et aux épreuves de test
- Avoir une bonne compréhension orale et écrite de la langue française (si besoin, interprète possible sur demande / devis)

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

- Réussir épreuve théorique (QCM) & épreuve pratique en vue de la remise d'un titre d'habilitation par l'employeur selon le référentiel et les modalités d'évaluation de la Norme NF C 18-510
- L'employeur délivre, maintient ou renouvelle l'habilitation selon les modalités contenues dans les normes mentionnées à l'article R. 4544-3
- Feuille de présence / Formulaire individuel d'évaluation de fin de formation / Certificat de réalisation
- Questions orales ou écrites / Mises en situation



SARL PREVAT - Siège social : 53 Rue de la Paix TROYES 10000

Agence de LYON : 713 grande rue 01700 MIRIBEL - Agence de TROYES : 9 rue Gustave EIFFEL 10000 TROYES - www.prevat.fr - contact@prevat.fr - 04 78 59 06 38

Numéro SIRET: 842 476 400 00010 - Code APE : 8559A - TVA Intracommunautaire : FR 25 842476400 - N° d'immatriculation au RCS de TROYES : 842 476 400

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 44100095510 auprès du préfet de la région GRAND-EST - N° habilitation SST INRS : 1459062/2019/SST-01/0/09

Version du document : V22-03-1